

X

Canton d'Asper

Monographie

sur

la commune d'Encausse-



la
4°
60

148
Encausse

La situation géographique - Son climat.

Dans la direction de ces collines boisées, qui de la Garonne, s'élèvent comme autant de degrés verdoyants, vers la chaîne des Pyrénées, au milieu des gorges riantes et cultivées qui forment les ondulations du terrain, apparaît, comme sous la protection du grand sommet de Kagire qui le domine, un petit vallon de forme triangulaire. C'est au centre de ce site gracieux et pittoresque et dans l'angle formé par les trois villes de St. Gaudens, Aspet et Valentine, se cache le village d'Encausse.

Le village est entouré de petites montagnes connues sous le nom de Flech et Caoubech, énormes protubérances schiste-calcaires qui sont la partie basse des premiers contreforts de Kagire, elles sont les seules qui entourent Encausse.

Diverses habitations, groupées autour d'un établissement thermal régulièrement construit et contrastant par leur simplicité avec des hôtels où se trouve réuni tout le confortable des grandes villes, constituent le village dont la population est d'environ 600 habitants.

Le village est situé au fond d'une vallée rétrécie, à 8 kilomètres d'Aspet 10 kilomètres de St. Gaudens, 9 kilomètres de Toulouse et à 2 kilomètres de la route départementale N° 29 (bis) qui conduit de St. Gaudens à Aspet. Le village d'Encausse a pour

limites au levant les communes de L'Espiteau
et Touzeich, au couchant Arpret et Regades, au nord
Miramont et Raucay et au midi Cabanac. Il
s'étend sur une superficie de 814 hectares 95 ares.

De belles routes bordées de superbes ormeaux et de
magnifiques peupliers en rendent l'accès facile de tous
côtés. Un petit cours d'eau, connu sous le nom de Joga
vient tempérée en traversant le village, les chaleurs du
midi. Les petites montagnes qui l'entourent envoient
sur Encausse une douce et fraîche brise et invitent
le touriste aux excursions les plus pittoresques.

Enfin la situation exceptionnelle de notre village,
le luxe d'une végétation aussi puissante que variée, tout
contribue à faire d'Encausse un séjour des plus riants
et des plus sains.

L'air qu'on y respire n'a point la vivacité de
celui des hautes montagnes ni cette énergie qui peut
fatiguer certaines poitrines délicates. Sa tiédeur rappelle
celle de nos douces brises méridionales et le brouillard,
ami en général des rives de la Garonne, est inconnu
à Encausse.

Mais avant de dire ce qu'est Encausse aujourd'hui,
nous devons faire voir ce qu'il était au moyen âge.

Encausse était autrefois une des plus
importantes châtellenies du comté de Comminges,
aussi ne faut-il pas s'étonner si on y rencontre
les traces de monuments de la plus haute antiquité.
Comme la plupart des villages au moyen âge, Encausse
possédait un Château dont la fondation remonte,
dit-on, au XI^e siècle.

Ce château, bâti sur un monticule escarpé, devait
se dérouler à ses pieds les cabanes des vilains et des
serfs attachés à la glèbe. Il n'était accessible que
du côté du levant. Il faut en juger par ses
ruines et surtout par les fondations qui en restent.

169

Le plan, il consistait en une tour carrée sur un sol épaissi
dont on voit encore les ruines. Cette tour était adossée à la
partie occidentale de l'édifice qui en dépassait les murs
de la moitié de la hauteur au moins. Au côté méridional
de cette tour, on voit les restes d'un massif de maçonnerie
qui servait de point d'appui au pont levé qui conduisait
à la porte d'entrée du château. Celle-ci était placée
bien plus haut que les fossés. La construction, le style
de l'édifice et son ensemble donnent à sa fondation
une date fort reculée.

On trouve en effet, que dans la guerre qui eut lieu
en 1080, entre Contault 1^{er}, comte de Bigorre, du chef de sa
femme Béatrix, et Sanche, vicomte de Cabartze, son vassal,
celui-ci vaincu par son supérieur, se soumit à subir
un jugement pour son chef, soit au Château d'Encosse,
soit ailleurs. En 1332, Boyon de Natas, en discussion
avec Bernard de Comminges, au sujet des droits de
Pétronille, femme du premier, sur la succession de
Comminges, livre le Château d'Encosse, pour assurance
de son adhésion au jugement des arbitres choisis par
les intéressés.

En 1360, le Château d'Encosse renferme une
garnison commandée par le vicomte Pierre Amanat,
qui pousse fort loin ses expéditions contre les
troupes du roi de France. Ainsi sa fondation remonterait
elle au temps de Bernard 1^{er}, comte de Comminges,
c'est-à-dire au X^e siècle, peut-être même à une époque
plus éloignée.

En effet, il est à présumer qu'ainsi que tous les autres
châteaux dont on voit encore aujourd'hui les ruines, il
fut le résultat de l'organisation politique du pays
et qu'il faut en fixer l'origine à celle de la féodalité,
ou au moins à l'érection du Comminges en comté
héréditaire, IX^e siècle.

A cette époque où pour prélever les redevances
féodales, les seigneurs étaient forcés de suspendre des

gens armés dans des temps enfin où l'on voyait
souvent éclater des guerres de religion, en 1567, auxquelles
Monttue et Montgommie donnaient un caractère si
atroce que le château d'Encausse, après avoir soutenu
un siège de six semaines pendant lequel l'eau du puits qui
était au dehors du châteil et les écuries qui étaient dedans se choisirent
contre un parti protestant, commandé par Jean Guilhem
de la vallée d'Aure, fut démolie de fond en comble. La tour,
seule, résista aux efforts des assiégés et subsiste encore comme
un monument digne de rappeler de beaux souvenirs.

Nous apprenons que dans un recensement
capitulaire des paroisses d'Encausse d'abord et autres
du diocèse de Comminges de l'année 1485 qu'un trouble
procès s'éleva en 1541 entre les habitants du village
et monsieur de Moncaut, archevêque d'Azut, au
sujet de la dîme. Nous dirons en peu de mots
les causes et les suites de ce procès étrange.

Causes et procès :

« Au nombre des dîmes redimées, étaient celles
« des foins qu'on fauchait dans la paroisse. Depuis
« un temps immémorial, les habitants d'Encausse
« en avaient été exempts. De sorte qu'ils pouvaient
« faire à leur gré leurs foins, sans craindre le moindre
« empêchement ni trouble. Mais il paraît que
« l'archevêque, monsieur de Moncaut, entendait autrement
« les droits de l'Eglise. Que fit-il ? Au moment où
« les foins étaient coupés et prêts à être enfermés, il
« les fait saisir sous prétexte qu'au préalable ils
« n'avaient pas fournis leur contingent à la dîme comme
« foins sec et coupé. Grande rumeur s'éleva au village, comme
« on le pense bien, dans la paroisse et il fallut l'intervention
« des deux consuls pour qu'il n'arrivât malheur. Les deux
« magistrats forcèrent le prélat à se retirer et
« chaque habitant put rentrer les foins à son aise.
« La question de fait était ainsi vidée, restait la

la question de droit. Celle-ci saigeat plus de temps avant
 qu'elle fut terminée. Ce n'est que dix ans après qu'il
 intervint une décision du parlement par laquelle il
 était dit: " Qu dorénavant les habitants du lieu d'Encausse
 pourr aint sans empêchement ni conteste de la faculté
 de couper les foins sans être tenus à payer, attendu que de
 tout temps ils avaient été franchis par privilèges etc.

Ce singulier procès mit en relief une question bien oubliée
 de nos jours à savoir si les fruits secs ou pendants ou autres
 étaient sujets à la dîme, et dans l'affirmative dans quelles
 proportions devait être perçue? Il fallut dix années
 pour la décider,

Quoiqu'il en soit, le lieu d'Encausse se trouve
 encore représenté aux états généraux du Nébourgan en
 1411 à St. Gaudens par deux de ses délégués, Bertrant
 Paffont et Arnaut Bares; sans cette assemblée, on
 discuta le chiffre des subsides demandés par le Sénéchal
 au nom du gouvernement de la province du Roussillon
 Nous remarquons au nombre des doléances faites
 par les députés celles des Consuls d'Encausse qui
 disent: que les foules des gens de guerre, la grêle et
 les inondations ont mis le pays sans un pitieux
 état au point que la misère est grande parmi les
 habitants. Pour ce demandent d'être soulagés sans
 leur cotisation)

On eut égard à leur demande et par conséquent les 3 sols
 dont se composait la paroisse ne furent plus qu'à trois
 sols et demi toltes une fois payés)

Nous allons dire maintenant un mot sur le
 village et les environs tels qu'ils se présentent à nous
 dans ce moment.

Le sol du terrain est assez fertile aux environs
 d'Encausse et d'une qualité supérieure autour du village
 et principalement au midi, au couchant et au nord,
 aussi pendant la saison des eaux, la plaine d'Encausse
 répand elle la vue par la force, la fraîcheur et la variété
 de sa végétation.

Nous nous n'oublions et de signaler ici une très petite



grotte, découverte par M. Dargus il y a environ 60 ans, à peu de distance du village, à droite de la route qui va à St. Gaudens, sur un petit mamelon.

Cette petite grotte murée en peu de parts et ornée par de solides stalactites. On y a trouvé quelques ossements d'animaux divers auxquels se trouvaient mêlés quelques débris humains, des instruments en os et en silex, quelques dessins tracés sur la pierre avec plus ou moins d'art, des restes de poteries grossières. C'est cela qui a été depuis des milliers d'années sous diverses couches catacraies. Ce qui semble indiquer que la caverne a été habitée à son tour, et si on ne retrouve point, à de rares exceptions près, les débris de cette époque, dans la profondeur des couloirs, où la lumière du jour n'arrive pas. A l'époque de la découverte, le sol était encore uni de quelques ossements.

Nous avons déjà nommé le Jop. Nous n'ajoutons qu'un mot. Cette petite rivière, qui sort des montagnes de Kagire, traverse Encausse dans son milieu. Ses bords ombragés offrent à l'habitant et à l'étranger un abri contre les ardeurs du soleil. Ses eaux tranquilles et pures ne sont à rebouter qu'à la fonte des neiges et aux pluies d'orage, car alors leur volume augmente considérablement et deviennent quelques fois reboutables; et tant qu'ils courent, je peux le dire sans crainte, la terrible journée du 21 juin 1877 sera gravée dans le cœur des habitants d'Encausse. Son débit est de 10 litres par seconde.

Cette ^{Rivière} pour affluent sur la rive gauche un petit cours d'eau, l'Arrouset, qui prend sa source aux environs de la commune de Noalverie, traverse la vallée de Sauveterre et vient se jeter dans le Jop en aval du village d'Encausse, lui aussi est encore à rebouter lors des pluies d'orage.

Mais arrivons vite à ce qui fait la principale

richesse et le principal ornement de notre village
Sources et thermes d'Encausse

La découverte des eaux d'Encausse remonte à une époque très reculée, mais peu précise. Il faut en croire certains géographes, Encausse aurait été pour nos pères la source bienfaisante qui guérit les maux et calme les douleurs. Les eaux d'Encausse ont été de tout ^{temps} fréquentées par les habitants des contrées voisines, et elles le sont maintenant par un nombre d'étrangers qui s'élèvent à plus de 3000; toutefois nous pouvons affirmer que l'usage qu'on a fait depuis des siècles est déjà un préjugé en leur faveur, surtout si l'on considère que cet usage n'a jamais été interrompu. Le voyage de Chappelle et Rauchamont dans la vue de rétablir leur santé par le secours des eaux d'Encausse a attaché à ce lieu un souvenir historique.

Elles consistent en trois sources abondantes. La première se trouve au milieu d'un pré de M. Caffont, à 600 mètres environ du nord du village, elle est abandonnée, seulement quelques personnes vont y puiser de l'eau qu'elles prennent en boisson dans les repas, parce qu'elle est diurétique et laxative. Son débit est de 1/2 litres par seconde.

La seconde, appelée source D'Argut, du nom de son propriétaire, vient d'être récemment acquise par la commune. Son débit est de 1m litres par seconde.

La principale, connue sous le nom de Grande source, jaillit au pied de la route sur la droite ^{de la route} qui vient de St-Gaudens, à l'entrée du village. Son abondance est telle qu'elle pourrait fournir jusqu'à 400 bains par jour. Son volume et sa transparence restent en dehors de toute influence extérieure. Le débit de cette source ^{est} de 100 litres par seconde.

L'eau des sources thermales d'Encausse est parfaitement claire et limpide et n'a point d'odeur. D'après M. Filhol, professeur et chimiste d'un mérite



insoluble et dont son analyse ne laisse rien à désirer,
 sa densité est déterminée à la température de 16°
 est de 1.0042. Un thermomètre centigrade, après l'y
 plongé dans l'eau du réservoir s'est arrêté à 19°. Cette
 température est sensiblement la même que celle qui
 avait été constatée par le D^r Saint-André 1830 et
 diffère très peu de celle de M. Tave 1837.

Quant on examine l'eau d'Encausse dans son
 réservoir, dit-il, on voit se dégager constamment
 du fond de ce réservoir une multitude de bulles gazeuses,
 qui viennent élever à sa surface et qui pour aient au
 premier abord faire considérer cette source comme devant
 faire partie de la classe des gazées acides; mais un
 examen plus attentif qui démontre que le gaz contenu
 dans l'eau, est formé, en grande partie, par l'azote
 et l'oxygène et que l'acide carbonique n'y entre que
 pour une portion assez faible. L'eau d'Encausse ressemble
 à celle d'Aubonne, qui laisse dégager aussi une certaine
 quantité de gaz composé d'azote et d'oxygène mêlé
 d'un peu d'acide carbonique.

Propriétés chimiques.

Il est démontré, continue M. Filhol, par l'analyse
 que les sels d'Encausse doivent être rangés dans la classe
 des sels sulfatés calciques et magnésiens.

L'eau d'Encausse ramène légèrement au bleu
 le papier de tournesol rouge par un acide.

Analyse de M. Filhol.

(Eau 1 litre)

Oxygène	4.50
Azote	19.00
Acide carbonique	5.00
Sulfate de chaux	2.1290
— de potasse	traces
— de soude	0.204
— de magnésie	0.0135
Acide de fer	traces
— de manganèse	traces

insatisfaisante et dont son analyse ne laisse rien à désirer,
 sa densité est déterminée à la température de 16°
 est de 1,0042. Un thermomètre centigrade, après l'y
 plongé dans l'eau du réservoir s'est arrêté à 19°. Cette
 température est sensiblement la même que celle qui
 avait été constatée par le D^r Saint-André 19,90 et
 diffère très peu de celle de M. Sève 19,7.

Quand on examine l'eau d'Encausse dans son
 réservoir, dit-il, on voit se dégager constamment
 du fond de ce réservoir une multitude de bulles gazeuses,
 qui viennent braver à sa surface et qui pourraient au
 premier abord faire considérer cette source comme devant
 faire partie de la classe des gazouses acides; mais un
 examen plus attentif qui démontre que le gaz contenu
 dans l'eau, est formé, en grande partie, par l'azote
 et l'oxygène et que l'acide carbonique n'y entre que
 pour une portion assez faible. L'eau d'Encausse ressemble
 à celle d'Audoubert, qui laisse dégager aussi une certaine
 quantité de gaz composé d'azote et d'oxygène mêlés
 d'un peu d'acide carbonique.

Propriétés chimiques.

Il est démontré, continue M. Filhol, par l'analyse
 que les eaux d'Encausse doivent être rangées dans la classe
 des sels sulfatés calciques et magnésiens.

L'eau d'Encausse ramène légèrement au bleu
 le papier de tournesol rouge par un acide.

Analyse de M. Filhol.

(Eau 1 litre)

Oxygène	4.50
Azote	19.00
Acide carbonique	5.00
Sulfate de chaux	2.1390
— de potasse	traces
— de soude	0.204
— de magnésie	0.0135
Acide de fer	traces
— de manganèse	traces

L'entourant lui assure un climat doux et tempéré.
On signale souvent le souffle des vents secs du
Nord et Nord-Est et les vents de l'Ouest, chauds
et humides, parce qu'ils nous arrivent chargés de
vapeurs fournies par l'Océan atlantique. Ces
pourquoi, on n'a à redouter à Encaune ni
l'extrême sécheresse ni les pluies torrentielles.

Sous le rapport de la salubrité, il est
à remarquer qu'on trouve peu de villages
dans les Pyrénées qui offrent comme celui d'Encaune
une position aussi avantageuse pour la santé.

Ainsi que nous l'avons dit, situé au centre
d'un vallon ouvert dans tous les sens, et par cela
même accessible à des courants qui s'y agitent
et renouvellent l'atmosphère. L'air y est entièrement
pur. Il est exempt de brouillards, d'émanations
et de miasmes malfaisants; aussi remarque-t-on
peu de maladies, si ce n'est les maladies ordinaires
comme partout ailleurs.

Malgré les avantages qu'offre à l'habitant
notre village, malgré la beauté de son site, nous
constatons avec peine que la population qui,
d'après le dernier recensement, s'élevait à 186
habitants diminue tous les jours. Il faut
en chercher la cause dans les émigrations qui
se renouvellent tous les ans. Un grand nombre
d'habitants quittent le village pour se livrer
au commerce soit dans la capitale, soit dans
la province; quelques-uns même vont chercher
fortune dans les contrées lointaines de l'Amérique.

Recensement de 1881.

Village	422
Castillon	6
Escate	8
Harotet	13
Buchet	37
Total	186 habitants

La commune d'Encausse se compose de 150 feux

L'organisation municipale est composée de 12 conseillers municipaux parmi lesquels ont été nommés le Maire et l'Adjoint.

Les fonctionnaires municipaux se composent d'un garde champêtre et d'un garde forestier. Pour les cultes la commune est desservie par un prêtre catholique. Pour les finances, la commune d'Encausse dépend de la perception d'Estavens.

La commune possède un bureau de poste pendant les 4 mois de l'année, du 1^{er} juin au 1^{er} octobre, et les autres 8 mois de l'année, elle est desservie par le bureau d'Aspet.

Elle possède aussi un bureau télégraphique ouvert au public toute l'année.

Valeur du centime . . . 50 francs

Revenus ordinaires 66 28 88.

Encausse possède les céréales et presque tous les arbres fruitiers qu'on trouve dans le midi de la France, et nous pouvons le dire sans crainte, son sol est un des plus fertiles de l'arrondissement. Nous dirons cependant que pour diverses raisons le progrès de l'agriculture est très lent. Cela tient sans doute à cette vieille routine qu'on rencontre chez nos vieux cultivateurs, et qui semble enracinée si profondément dans leurs cœurs qu'elle ne disparaîtra entièrement qu'avec eux. Cependant nous voyons avec un bien vif plaisir que cette routine va s'affaiblissant tous les jours. Nous avons l'espoir qu'avec la génération nouvelle le progrès se fera sentir davantage. A nous tous de faire des efforts pour contribuer au bien être du laboureur en enseignant à la femme qui nous est confiée les moyens de faire rendre à la terre par des procédés nouveaux le plus de fruits possible. Nous ne nous fatiguerons pas, et vous nous

en savoir gré, de la riche énumération de la quantité de céréales et de fruits que donne au cultivateur le sol de notre village. Nous dirons seulement que chaque habitant fait une récolte suffisante à son entretien, et qu'à quelques exceptions près, aucun ne vend ses denrées.

Nous ajouterons avec peine que les vignes à Encausse ont bien perdu depuis environ 20 ans époque où l'oidium a fait son apparition. Les habitants d'Encausse récoltent du vin en quantité plus que suffisante pour leur ménage et aujourd'hui c'est à peine si on retire quelques raisins. Cependant le phylloxera est encore inconnu à Encausse.

Malgré une des principales richesses du village est sans contredit la prairie, on récolte du foin en abondance ce qui permet au cultivateur d'élever un grand nombre de bestiaux qui sont pour lui une source de revenus et procurent l'aide dans le ménage.

Désignation des cultures.

Irrigation par la crue des eaux d'Orch 40.^e 3/4 cent.

Mais de canaux d'irrigation

ou de travaux spéciaux

64 hect. 3/4^e 3/4 cent.

Non irrigués

54 hect. 3/4^e 3/4 cent.

La commune ne possède presque pas de prairies artificielles.

La commune d'Encausse a de belles forêts d'une superficie de 845 hectares 69 ares 10 centiares dont 276 hectares 14 ares 30 centiares appartenant à la commune et 69 hectares 64 ares 60 centiares aux particuliers.

Ces forêts, essence de chênes, ormeaux et érables, sont soumis au régime spécial décrit par le code forestier, dépendant de la 18^e Comm. arr. inspection de St. Gaudens, cantonnement d'Asper. Il y a quelques arbres de haute futaie

servant à la construction et à l'industrie, les bois
d'Encasse sont les taillis.

L'exploitation de ces bois se fait tous les ans par
des coupes ordinaires et extraordinaires. Les coupes ordinaires
sont délivrées aux habitants de la commune pour
leur chauffage habituel, moyennant une rétribution répartie
par égale part et par feu. Cette rétribution est fixée par
le Conseil municipal et sert à payer l'impôt et
toutes les charges de la forêt. La taxe à payer pour
chaque habitant est fixée à 13 francs. En outre,
les frais qu'occasionnent les chemins d'exploitation
sont à la charge de chaque habitant.

Le produit des coupes extraordinaires dans le
 $\frac{1}{4}$ en réserve est affecté aux besoins de la commune.

La surveillance des forêts est confiée à un
préposé communal.

Les animaux domestiques sont les mêmes
que ceux trouvés dans l'arrondissement de St-Gaudens,
dans la partie des montagnes, et la vache est celle
entre tous qui rend à l'agriculture les services les
plus incontestables. Elle fait la principale aisance
des habitants. L'engrais qu'elle fournit rend les
champs fertiles; elle donne un lait excellent qui est
une des principales nourritures des habitants; on en
fait du beurre en assez grande quantité, peu de fromage.
On engraisse beaucoup de veaux qu'ils vont vendre
à St-Gaudens, à l'âge de trois ou quatre mois.

Quant aux animaux sauvages, on voit quelquefois
des sangliers et des blaireaux. Les loups n'y montrent rarement.
Le lièvre et le renard sont les seuls qui attirent encore
les chasseurs.

Parmi les oiseaux stationnaires, on distingue
la perdrix rouge, le tourter, la perdrix grise, la grive, la
pie, le merle et une infinité de petits oiseaux de passage.
Les principaux sont: le canard, le bécot, la bécane, le
vanneau, le pluvier, le courlis, la crespette; mais surtout

la corneille et le ramier. Les oiseaux de proie sont: le milan, la buse, le faucon, l'épervier, aussi la situation du village se prêtant à la production du gibier, les chasseurs abondent en assez grande quantité à Encausse. En 1884, 1^{er} permis de chasse ont été délivrés.

La petite rivière qui le traverse n'est ^{pas} affermée, elle est très poissonneuse et fournit de la truite délicate et de belles écarisses.

La commune d'Encausse ne possède pas de mines ni de carrières à exploiter, elle n'a pas non plus des usines ni de manufactures. Trois moulins seulement sont en fonctionnement, une scierie et deux betteries.

Voies de communication

Les voies de communication sont confiées à un personnel d'agents-voyers pour les services réunis des routes départementales et les Chemins vicinaux.

Les voies de communication sont:

Route départementale N° 19 (bis).

Route d'intérêt commun N° 10 de Gantès à St-Bertrand, ayant une longueur de 27 kilom. 415 mètres.

Route d'intérêt commun N° 57 de Valentigney à Cazoune, ayant une longueur de 16 kilom. 350 mètres.

Ces routes sont bien entretenues et sont en bon état.

Au centre du village d'Encausse, sur la rivière du Jof, est un pont de forme élégante et solidement construit en pierre de taille. Sa construction remonte à l'année 1855.

Aucune voie ferrée ne passe par Encausse.

Les moyens de transport au canton se font au moyen des voitures particulières ainsi qu'au chef-lieu d'arrondissement et du chef-lieu d'arrondissement au chef du département par la voie ferrée.

Il n'existe dans la commune d'Encausse aucune voiture publique ni aucune diligence.

elle n'a pas non plus de commerce local, ni de mouvement des échanges, ni foires ni marchés.

Nous avons déjà dit que la découverte des eaux d'Encausse remontait à une époque très reculée, mais peu précise. Si il m'était permis de m'arrêter à l'origine même de ce nom qui fait dériver le nom d'Encausse (Encosse) du mot Enkon (Encon) qui signifie douceur, bienfaisance, je trouverais dans cette étymologie hellénique une raison de plus pour croire que Encausse n'a usurpé à aucune localité voisine les éloges que l'auteur que fait des thermes qui se trouvaient à côté de St. Bertrand de Comminges; mais toutes les ténèbres de son origine s'effacent devant les premières dates des temps modernes. En 1866 l'on voit, en effet, au dire du chroniqueur Jean Baptiste Larcher, le gouverneur de la province N. d'Orléans en proclama le premier, dans sa reconnaissance, la merveilleuse efficacité.

On ne trouve ni traditions ni légendes ni personnages célèbres.

Outre le français, le patois, il y a le gascon, langue riche et énergique exprimant avec finesse tous les sentiments toutes les idées et les nuances les plus délicates, est seul en usage à Encausse.

Nous regrettons vivement qu'à Encausse il n'existe pas une société chorale, car de tout temps notre village a été réputé comme un village où se rencontrait les plus belles voix du canton et cela on le regrette encore plus vivement lorsqu'on entend les jeunes gens qui ne sont pas exercés exécuter avec un ensemble parfait des chants patriotiques.

Les mœurs sont plus douces et plus polies à Encausse que dans les villages environnants. Cela tient aux relations qu'il est obligé d'entretenir avec l'étranger l'habitant du village.

Mais si les mœurs sont plus polies à Encausse les costumes s'en ressentent aussi. La ture disparaît pour faire place

peu à peu à nos jolis draps français et anglais; enfin à voir cette sorte d'élégance dans la forme et dans le fond, on remarque avec plaisir que l'aïeance règne dans la famille.

Il est évident qu'à Encausse les habitants sont habitués à se nourrir plus confortablement que dans les villages voisins; d'abord à cause du nombreux être au gens qui fréquentent la station et qui procurent aux habitants une aisance relativement plus grande et aussi par la facilité qu'ils ont à se procurer à bon prix les denrées qu'on apporte des environs.

En ce qui concerne l'enseignement, la commune d'Encausse a eu, avant la loi du 28 juin 1833, à diverses époques des personnes qui se sont occupées d'enseignement primaire mais ces personnes n'offraient aucune garantie attendue qu'elles exerçaient ces fonctions sans titres universitaires ni en vertu de nominations régulières.

Le premier qui exerça les fonctions d'instituteur à Encausse avec toutes les garanties exigées par la loi a été M. Fourment Jean-Louis dont la direction de l'école communale d'Encausse lui fut confiée par l'autorité universitaire, à la date du 10 août 1833.

Il existe actuellement deux écoles publiques, une pour les garçons et une pour les filles. Ces écoles sont fréquentées par tous les enfants de la commune, et, grâce à la nouvelle loi sur la gratuité et l'obligation, moyens nécessaires et essentiels pour peupler les écoles, la fréquentation en est devenue plus assurée par tous les enfants de la commune qui sont dans l'âge réglementaire.

Pour ce qui concerne les locaux scolaires, les besoins ne sont nullement satisfaits. Tout est à faire par la raison que toutes les ressources de la commune ont été absorbées pour la

reconstruction de l'Établissement thermal.

Les autorités locales ont, jusqu'à présent, porté leur vue vers cette question qui les préoccupait depuis longtemps; aujourd'hui cette question est résolue et elles ne tarderont pas à réaliser les ressources nécessaires pour assurer, à bref délai, la construction des établissements scolaires.

Nous sommes heureux de pouvoir constater que l'instruction a fait de rapides progrès dans notre village depuis 30 ans. A cette époque que d'hommes appelés par le sort; que de conjoints etants obligés d'avouer leur ignorance. Aujourd'hui tous, grâce aux efforts du gouvernement, ont su et savent signer.

Il existe une caisse des écoles;

Une bibliothèque, sa fondation remonte à l'année 1880; elle se compose de 24 volumes.

Cratiment de l'Institutieur. 1200^f

Loyer. 200^f

Cratiment de l'Institutrice 900^f

Loyer 100^f

Nous dirons, en terminant, que la mesure locale pour les terrains est la mesure qui vaut 7 ares 11 centiares. Pour mesurer le bois, on se sert encore de la canne qui vaut environ 3 sters et pour les poids le litre de 500 grammes est en grand usage à Encausse.

Nous finissons en disant qu'Encausse, grâce à l'intelligance des habitants et à leur activité, est devenue une station des plus agréables; déjà, nous le voyons avec un extrême plaisir se couvrir d'embellissements et marcher rapidement dans la voie du progrès. Nul doute qu'un jour on ne voit occurrir des étrangers en plus grand nombre encore et faire de la station d'Encausse une des plus renommées des Pyrénées.

Encausse, le 10 Juin 1886.

D. Institutieur,
S. Caillaud